

ment confirmés par M. le curé de Saint-Pierre. Il paraît que depuis plus de deux siècles on récitait à Saintes tous les soirs, au son de la cloche, la prière dite de l'*Angelus*, lorsque Jean XXII, édifié par cet usage, le recommanda par une première bulle le 13 octobre 1318, puis y attacha des indulgences par une seconde bulle le 8 mai 1327.

Déjà le concile tenu à Lisieux en 1055 avait ordonné de sonner une cloche chaque soir pour inviter les fidèles à prier et pour les avertir de l'heure où ils devaient fermer leurs portes et ne plus sortir. Cette coutume du couvre-feu se répandit partout. On peut y voir l'origine véritable de l'*Angelus*.

Au Concile de Clermont, en 1095, le pape Urbain II ordonna de sonner désormais *matin et soir* les cloches dans les églises et dans les monastères. Les fidèles priaient alors la Sainte-Vierge pour le succès de la première croisade.

Bientôt le couvre-feu avait pris le nom de *pardon* en raison des indulgences obtenues par la récitation des prières pendant le son des cloches. On sait que le pardon sonné par la grosse cloche de Notre-Dame-de-Paris à la fin du jour resta longtemps appelé le couvre-feu des Chanoines.

Après la bulle de Jean XXII, un concile réuni, à Paris en 1346, veilla à sa stricte exécution dans toutes les provinces.

La sonnerie de midi ne semble bien n'avoir été ordonnée que par le pape Calixte III en 1456. Elle invitait les fidèles à prier pour la victoire des défenseurs de la Chrétienté en guerre contre les Turcs.

Ainsi s'était lentement répandu l'usage de sonner et de réciter l'*Angelus* le matin, à midi et le soir. Louis XI consacra définitivement cet usage. Après 1475, la coutume en est généralisée. Elle avait mis quatre siècles à s'établir.

J'ajoute que tout ceci concerne la sonnerie de l'*Angelus* plus exactement que la prière elle-même. Il semble bien cependant que cette prière de l'*Angelus Domini* était récitée à Saintes avant le quatorzième siècle. C'est l'origine exacte de cette prière qu'il faudrait connaître : on apprendrait en même temps à quelle époque les sonneries du couvre-feu ou du pardon ont pris le nom d'*Angelus*.

Recevez, etc.

JACQUES MORLAND.

§

L'Exposition annuelle de l'Association des Artistes de Paris doit avoir lieu du 16 janvier au 15 février, 97, boulevard Raspail.

Rappelons que cette association a pour but de grouper tous les artistes français nés à Paris, peintres, sculpteurs, littérateurs, musiciens, architectes et graveurs et d'organiser des expositions d'œuvres d'art, des conférences, des auditions musicales et des fêtes consacrées à l'art.

§

L'Art à Monte-Carlo. — C'est le mardi 26 janvier que s'ouvrira, sous le haut patronage du Prince de Monaco, la Saison d'opéras, dirigée par M. Raoul Gunsbourg, avec la *Tétralogie*, de Richard Wagner, qui sera représentée en deux cycles. En voici les dates et la distribution :

Premier cycle : Mardi 26 janvier : *l'Or du Rhin* (M^{mes} Maly Borga, Herleroy, Deschamps-Jehin, Lormont, Bériza, Berjot, de Kowska ; MM. Van Dyck, Delmas, Bouvet, Vallier, Swolffs, Philipppn, Marvini, Padouréano et Fabert.) — Jeudi 28 : *la Walkyrie* (M^{mes} Félicia Litvinne, Jeanne Raunay, Maly Borga, Lormont, Bériza, Spennert, Liéry, d'Elty, de Kowska, Mary Girard et Mancini ; MM. Rousselière, Delmas et Vallier. — Samedi 30 : *Siegfried* (M^{mes} Félicia Litvinne, de Hidalgo et de Kowska ; MM. Rousselière, Delmas, Bouvet, Philippon et Vallier). — Dimanche 31 (en matinée) : *Le Crépuscule des Dieux* (M^{mes} Félicia Litvinne, Spennert, Lormont, Bériza, Mancini, Liéry, Mary Girard, Ughetto et de Kowska ; MM. Van Dyck, Gilly, Bouvet et Vallier).

Deuxième cycle : Mardi 2 février : *l'Or du Rhin*. — Jeudi 4 : *la Walkyrie*. — Samedi 6 : *Siegfried*. — Dimanche 7 (en matinée) : *le Crépuscule des Dieux*.

§

Un poète Toulousain-Franco-Russe. — Il y a un candidat toulousain dont on n'a pas parlé parmi tant d'autres ! Il réclame pour lui « la croix des poètes ». Et il adresse aux députés, à divers fonctionnaires, littérateurs et journalistes, un prospectus où, à côté de son portrait en pied, qui le représente fort constellé de croix et médailles, M. Adrien Blandignère nous fait lire le sonnet suivant :

Je viens de réunir en huit recueils mes œuvres
 Pour les faire éditer au plus tôt à Paris ;
 Si la Croix de l'Honneur distingue des manœuvres,
 Daignait m'être octroyée en un suprême Prix !
 J'ai fait se transformer la vipère en couleuvre
 En plongeant dans les mers de mes songes chéris,
 Où je pus, grâce à Dieu, pêcher plus d'un chef-d'œuvre !
 De paix, d'humanité, de beaux vers bien compris !
 Sous l'aile du génie et de ma Mélopée
 J'annonce à l'Univers cette grande Épopée,
 Le Triomphe éclatant des Merveilles du jour !
 Avant de m'éclipser au-delà de la tombe
 Seigneur ! laisse-moi voir, tiré par la colombe
 Le Char embrasant l'air de « Mes Perles d'Amour » !

Fait à Bausoleil, le 10 octobre 1908.

ADRIEN BLANDIGNÈRE

Poète Toulousain-Franco-Russe

Publiciste à Monte-Carlo

Mentionné à l'Académie des Jeux Floraux et à l'Académie Française

Ancien chef de l'Ambulance du Moulin du Gué de Maulny, au Mans

Armée de la Loire (14 ans de service)

Candidat à la Légion d'Honneur.

§

Publications du « Mercure de France ».

MUSIQUE ANCIENNE, par Wanda Landowska. (*Style. Interprétation. Moments artistes.*) Vol. in-18, 3 fr. 50

PARADIS LAIQUES, par Jules Saget. (*Le Paradis de Zola. Le Fourierisme et ses survivances. Le Paradis d'Anatole France. La Défense du Riche. Au Paradis laïque par la « Science »*). Vol. in-18, 3 fr. 50.